



Vérifier au prononcé

Déclaration liminaire
du Président du Conseil économique et social,
S.E. l'Ambassadeur Léo Mèrorès
à la session d'organisation du Conseil
14 janvier 2008

Monsieur le Secrétaire général,
Distingués représentants,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur d'assumer les fonctions de Président du Conseil économique et social cette année et je voudrais remercier les États Membres du Groupe de l'Amérique Latine et de la Caraïbe et les États Membres du Conseil de m'avoir ainsi témoigné leur confiance. Avec votre appui et votre engagement, je ne doute pas que nous puissions faire en sorte que cette année marque une étape capitale dans les travaux du Conseil. C'est en effet, selon moi, une année de promesses et de défis.

J'ai le plaisir de recevoir parmi nous le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Depuis qu'il a pris ses fonctions l'an dernier, il n'a pas cessé d'apporter un appui solide aux travaux du Conseil. Nous nous félicitons de sa volonté de renforcer le pilier développement de l'Organisation des Nations Unies. Cela contribuera certainement à renforcer le rôle de premier plan qu'assume l'Organisation dans la promotion de l'ordre du jour du développement.

Le Peuple et Gouvernement haïtiens dont je m'honore d'être le Représentant en cette Assemblée se félicitent vivement de cet honneur fait à Haïti de lui confier la Présidence de l'ECOSOC pour cette année. Je vous donne l'assurance que tous les efforts seront déployés par mes collaborateurs de notre Mission Permanente en étroite coopération avec le personnel si dévoué et engagé du Secrétariat pour que cette marque de confiance soit à la mesure des responsabilités qu'elle implique.

J'attache une grande importance aux travaux entrepris par le Conseil pour aider mon pays, Haïti. Les efforts déployés par le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti pour le conseiller sur sa stratégie de développement à long terme ont un effet concret. Il reste cependant beaucoup à faire, et le Gouvernement et le peuple haïtiens se félicitent de ce que le Groupe consultatif poursuive son action. Cette relation spéciale entre le Conseil et mon pays fait que je me sens d'autant plus privilégié d'en assurer la présidence.

Mesdames et Messieurs
Distingués représentants,

Je tiens à féliciter et remercier l'Ambassadeur Dalius Cekuolis, qui a dirigé avec succès le Conseil durant une importante année de changement en 2007. Il a conduit avec compétence l'exercice par le Conseil de ses nouvelles fonctions et a introduit un certain nombre d'innovations visant à améliorer l'efficacité de celui-ci. Ce sera un honneur

de construire sur les fondations qu'il a posées et d'aider à concrétiser les améliorations du Conseil prévues dans le Document final du Sommet mondial de 2005.

Les réussites de la dernière session n'auraient pas été possibles sans la contribution des autres membres du Bureau, l'Ambassadeur Youcef Yousfi, d'Algérie, l'Ambassadeur Hjálmar W. Hannesson, d'Islande, et l'Ambassadeur Hilario G. Davide, des Philippines, que je remercie donc également.

J'ai le plaisir par ailleurs de féliciter les nouveaux membres du Bureau pour leur élection. L'année à venir exigera des efforts concertés pour continuer à renforcer cet organe créé par la Charte. Je compte sur eux pour apporter un appui solide et un concours efficace.

Mesdames et Messieurs,
Distingués représentants,

L'Ambassadeur Cekuolis a, de manière éloquente, décrit les réalisations du Conseil durant une année qui fera date. Permettez-moi à présent de mettre l'accent sur les tâches qui nous attendent, pour lesquelles je compte sur votre active collaboration.

Le choix du thème de l'examen ministériel annuel de 2008, "Mise en oeuvre des objectifs convenus et des engagements pris sur le plan international en matière de développement durable", ne saurait être plus opportun. Ce thème est une priorité pour les décideurs et les simples citoyens du monde entier. C'est une question à laquelle j'attache une importance particulière en tant que citoyen d'un petit État insulaire en développement. Collectivement, nous sommes responsables de l'émission de moins d'un pour cent des gaz à effet de serre dans le monde, néanmoins les petits États insulaires en développement et nos populations, qui vivent en grande partie sur le littoral, souffriront plus et plus tôt des effets des changements climatiques, de l'élévation du niveau de la mer et des phénomènes extrêmes. Nos pays luttent alors qu'ils ont une faible capacité d'adaptation et supportent des coûts d'adaptation élevés par rapport à leur PIB. Si des mesures immédiates ne sont pas prises, la santé et le bien-être des populations pâtiront énormément dans les petits États insulaires en développement et dans le reste du monde.

Je pense que le Conseil économique et social a les capacités de nous faire mieux comprendre comment les changements climatiques et le développement social et économique sont liés. En particulier, le Conseil peut constituer une instance pour l'intégration des volets économique, social et environnemental du développement durable, qui manque à l'heure actuelle au niveau mondial. Il peut également apporter l'énergie de ses commissions techniques pour aider à résoudre les problèmes complexes auxquels l'humanité se heurte à cause de ses actions. Un examen ministériel annuel de 2008 axé sur des actions concrètes, avec une large participation de toutes les parties concernées, sera un premier pas important vers la réalisation de ce grand potentiel.

Bien sûr, la véritable mesure de notre réussite sera la contribution apportée par l'examen ministériel annuel à la réalisation de notre programme pour le développement. Il est trop tôt pour juger de ses effets. Mais nous devrions faire en sorte de tirer des enseignements de 2007 et d'aller de l'avant.

Permettez-moi à présent d'exprimer ma gratitude aux huit pays qui se sont portés volontaires pour des exposés nationaux durant le prochain examen ministériel annuel. En effet, prendre part à cet exercice exige des efforts intenses au niveau national. Je m'engage à travailler activement avec ces pays afin que leurs exposés donnent les résultats escomptés. Ces exposés devraient être fort utiles à vous-mêmes et à ceux qui pourront tirer des enseignements de vos politiques et de vos expériences. Je me réjouis à la perspective de trouver de nouveaux moyens de faciliter l'engagement des membres du Conseil dans une discussion productive et constructive avec les pays faisant un exposé.

Les contributions régionales sont également importantes pour l'examen par le Conseil des progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international. J'encourage les pays à se proposer pour conduire des consultations au niveau régional.

Mesdames, Messieurs,
Distingués représentants,

Je n'épargnerai aucun effort pour assurer la réussite du premier Forum biennal pour la coopération en matière de développement. Le Forum devrait devenir un mécanisme de premier plan pour le dialogue mené au niveau mondial sur les principales questions de coopération en matière de développement.

Le Forum et ses préparatifs sont appelés à contribuer à la Conférence de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey, qui se tiendra à Doha en 2008, notamment dans le domaine de la coopération financière et technique internationale pour le développement. Ils peuvent aussi être le point de départ d'un nouveau consensus mondial sur la qualité et l'architecture de l'aide, et notamment sur une prise de contrôle effective par les pays bénéficiaires.

Ce week-end (les 19 et 20 janvier 2008), au Caire, un symposium de haut niveau se tiendra pour étudier comment promouvoir une coopération pour le développement centrée sur les résultats afin d'aider les pays à mettre en oeuvre leurs politiques prioritaires. Un des buts essentiels de ce symposium est d'aider les parties prenantes des pays en développement à se faire entendre davantage dans le débat mondial concernant la prise en main et la direction par ces pays de la coopération pour le développement.

Ce forum unique ne répondra aux attentes que si tous les acteurs du développement y participent activement. Nous devons ensemble les mobiliser et faciliter leur participation en vue de tenir un véritable forum mondial de la coopération pour le développement.

Mesdames, Messieurs,
Distingués représentants

L'un des éléments essentiels des activités du Conseil consiste à faire en sorte que les organismes des Nations Unies soutiennent les dispositions réglementaires intergouvernementales. Dans un souci de continuité, il importe que le débat consacré aux questions de coordination suive maintenant le thème de l'examen ministériel annuel. Les *paroles* des ministres et des chefs de secrétariat peuvent ainsi susciter *l'action* des organismes des Nations Unies. C'est un privilège de mener le Conseil dans cette voie. Nous devons nous rappeler que le suivi nécessite un effort constant.

Un de mes principaux objectifs au cours de ma présidence est d'amener toutes les parties prenantes à participer davantage aux travaux du Conseil, notamment durant la session de fond. La société civile aura deux occasions notables de contribuer à nos travaux. Premièrement, le Forum de la société civile pour le développement lui permettra de formuler des recommandations à l'attention des gouvernements réunis juste après, pour la session de fond du Conseil. Deuxièmement, la Foire de l'innovation, vitrine des innovations applicables à la réalisation des objectifs de développement, complète utilement l'examen ministériel annuel. L'an dernier, les organisations non-gouvernementales et les organismes du système des Nations Unies, ainsi que les États Membres et le secteur privé, ont suggéré des moyens efficaces de lutter contre la pauvreté et la faim. J'attends juillet avec impatience pour apprendre l'existence de nouveaux moyens éprouvés ou prometteurs de parvenir à un développement durable.

Je tâcherai de faire en sorte que l'ECOSOC continue à être l'organe charnière dans la coordination et la mise en oeuvre de l'agenda de développement du système des Nations Unies. Le processus de revitalisation et de renforcement du Conseil se poursuivra à travers notamment les deux nouveaux mécanismes lancés à la session de fond de 2007. Les signaux et directives émis par les Etats membres seront constamment suivis pour adapter graduellement l'action du Conseil aux contingences des situations critiques et récurrentes de notre Monde. Je sais qu'il n'y aura pas de solutions miracles pour faire face à ces défis. Notre succès dépendra, entre autres, de la volonté politique sans faille de coopération, de l'ouverture d'esprit et de coeur et surtout, d'une disposition sincère à s'attaquer aux problèmes. Nous nous devons de relever nos erreurs en tirant les leçons du passé pour aller de l'avant.

Je veillerai avec toute mon énergie à ce que le Conseil joue le rôle qui lui revient dans les domaines de la paix et de la sécurité et dans les situations d'urgence. J'exhorte tous les membres du Conseil à faire en sorte que la Commission de consolidation de la paix et le Conseil travaillent en harmonie. Les Groupes consultatifs spéciaux du

Conseil pour Haïti, le Burundi et la Guinée-Bissau nous ont appris beaucoup sur les avantages et les inconvénients d'une approche intégrée de la consolidation de la paix après les conflits. Nous devons veiller à ce que la Commission tire parti de cette expérience et tienne dûment compte, dans ses travaux, des dimensions économiques et sociales.

En outre, je souscris pleinement aux vues exprimées par mon prédécesseur sur la manière d'améliorer les méthodes de travail du Conseil, en particulier en ce qui concerne le débat consacré aux questions diverses, et je travaillerai avec tous les membres pour qu'il tienne toutes ses promesses. L'adaptation du Conseil à ses nouvelles fonctions est une tâche qui évolue constamment et qu'un seul président ne peut accomplir au cours de son mandat.

Beaucoup de travail nous attend, à commencer par la présente session d'organisation. Le Bureau et le secrétariat ont prévu des réunions et des événements où vous devrez vous engager aux côtés d'autres parties prenantes.

En premier lieu, j'ai le sentiment que la réunion de cette année avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED peut apporter beaucoup à la conférence d'examen de Doha. J'exhorte chacun à profiter de l'occasion pour communiquer ses vues aux institutions intéressées. Ensuite, le 25 février, aura lieu une manifestation spéciale d'une demi-journée sur la contribution que la philanthropie peut apporter à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment de ceux qui concernent le développement durable. Enfin, nous aurons plusieurs activités en rapport avec le Forum pour la coopération en matière de développement et l'examen ministériel annuel, ce qui nous mènera à la session de fond de juillet.

La communauté internationale a souligné le rôle important que le Conseil joue au sein du système des Nations Unies et lui a confié de nouvelles responsabilités. Durant l'année à venir je compte sur chacun de ses membres, à commencer par moi-même et le Bureau, pour faire en sorte que l'idée d'un Conseil économique et social plus efficace prenne corps et que nous nous rapprochions des objectifs de développement convenus au plan international.

C'est pour moi un honneur de diriger le Conseil dans la réalisation de ces objectifs.

Je vous remercie.